

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

- RÉUNION DU 22 MARS 2024 -

DELIBERATION

Numéro 24 - 02 - 09

---

### Délibération n° 7 : La proposition de modification des durées d'amortissement de certains biens acquis par le SDIS.

Le Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de la Loire, convoqué le 22 février 2024 s'est réuni le 22 mars 2024 à partir de 10 heures 30 au SDIS, 8 rue du Chanoine Ploton à Saint-Etienne, sous la présidence de Monsieur Georges ZIEGLER, Président du Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de la Loire, afin d'examiner les questions inscrites à l'ordre du jour.

Le quorum de l'assemblée était atteint.

#### Présents :

Mesdames Sylvie BONNET – Chantal BROSSE – Fabienne PERRIN – Marie-Jo PEREZ.

Messieurs Jean-François CHORAIN – Charles DALLARA – Philippe DENIS – Pierre DEVEDEUX – Luc FRANCOIS – Gilles GRECO – Eric LARDON – Patrick MADO – Lucien MURZI – Yves PARTRAT – Hervé REYNAUD – Michel ROBIN – Georges ZIEGLER.

#### Excusés :

Mesdames Valérie PEYSSELON (pouvoir donné à François CHORAIN) – Messieurs Jean-François BARNIER (pouvoir donné à Georges ZIEGLER) – Pierrick COURBON (pouvoir donné à Yves PARTRAT) – Sylvain DARDOULLIER (pouvoir donné à Fabienne PERRIN) – Henri GROSDENIS.





**Décision adoptée à l'unanimité.**

Votes <u>pour</u> la proposition de délibération :	<b>21</b> <b>(dont 4 pouvoirs)</b>
<u>Abstentions</u> sur la proposition de délibération :	<b>0</b>
Votes <u>contre</u> la proposition de délibération :	<b>0</b>

Le Président du conseil d'administration  
du Service départemental d'incendie et de  
secours de la Loire



Georges ZIEGLER